

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02015

Numéro SIREN : 513 316 257

Nom ou dénomination : 2FAP

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/026043

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2 500		2 500	2 500				
Créances rattachées à des participations	7 113		7 113	46 402	39 289	84.67		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	9 613		9 613	48 902	39 289	80.34		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	330 209		330 209	82 064	248 145	302.38	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 146		2 146	2 146	99 857	NS	
	Autres créances	101 939		101 939	2 082			
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	427		427	56 080	55 654	99.24		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	434 721		434 721	142 373	292 349	205.34		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	444 334		444 334	191 274	253 060	132.30		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

7 113

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2020	30/09/2019	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	78 986	24 270	54 716	225.45
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 329	54 716	63 045	115.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	92 657	100 986	8 329	8.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	282 115		282 115	
	Concours bancaires courants	37 831	57 024	19 193	33.66
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 872	15 785	2 913	18.45	
Dettes fiscales et sociales	18 859	17 480	1 379	7.89	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	351 677	90 288	261 389	289.50
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		444 334	191 274	253 060	132.30

Copie certifiée conforme

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

351 677 90 288

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	25 000	70 000	95 000	347 000	252 000	72.62
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	25 000	70 000	95 000	347 000	252 000	72.62
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 082	5 800	1 718	29.62
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			99 082	352 800	253 718	71.92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			86 064	275 405	189 341	68.75
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 022	2 148	2 875	133.87
Impôts, taxes et versements assimilés			2 207	2 541	334	13.14
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 000	4 000	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			93 293	284 093	190 800	67.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 789	68 707	62 918	91.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

Copie certifiée conforme

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12 30/09/2019	12 Euros	12 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	711		711	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	9	7	83.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	713	9	704	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		672	672	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		672	672	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	713	664	1 376	207.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 502	68 043	61 542	90.45
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 086		2 086	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 086		2 086	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 916	4	16 912	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	16 916	4	16 912	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	14 830	4	14 826	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		13 323	13 323	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	101 881	352 809	250 928	71.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	110 210	298 093	187 883	63.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 329	54 716	63 045	115.22

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 444 334.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 95 000.00 Euros et dégageant un déficit de 8 328.81- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité.

Aucun impact n'est cependant à mentionner dans les comptes arrêtés au 30 septembre 2020.

Compte certifié conforme

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	48 902		
TOTAL	48 902		
TOTAL GENERAL	48 902		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations	39 289	0	9 613	
TOTAL	39 289	0	9 613	
TOTAL GENERAL	39 289	0	9 613	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	4 000		4 000		
TOTAL	4 000		4 000		
TOTAL GENERAL	4 000		4 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			4 000		

Copie certifiée conforme

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 113	7 113	
Autres créances clients	2 146	2 146	
Taxe sur la valeur ajoutée	207	207	
Débiteurs divers	101 732	101 732	
TOTAL	111 198	111 198	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	282 115	282 115		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 872	12 872		
Taxe sur la valeur ajoutée	362	362		
Autres impôts taxes et assimilés	18 497	18 497		
Groupe et associés	37 831	37 831		
TOTAL	351 677	351 677		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	37 831			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 949
Dettes fiscales et sociales	18 497
Total	29 446

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	4 440
Frais Opération immobilière	6 509
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	1 567
Redressement TVA	16 916
Taxes Foncières	14
Total	29 446

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SARL ADP	40 196	50.00	25 268
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Copie certifiée conforme

2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 MARS 2021

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, entendre le rapport du président et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires est de 95.000 euros contre 347.000 euros au 30 septembre 2019.

La variation de la production stockée est nulle au titre de l'exercice.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 93.293 euros contre 284.093 euros l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation atteint donc + 5.789 euros contre + 68.707 euros au 30 septembre 2019.

Le résultat financier est positif de 713 euros contre - 664 euros l'exercice précédent.

En définitive, le résultat courant avant impôt ressort à + 6.502 euros contre + 68.043 euros au 30 septembre 2019.

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité.

Aucun impact n'est à mentionner dans les comptes arrêtés au 30 septembre 2020.

II - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et dans le respect des principes comptables de base, relatifs à la permanence des méthodes, à la continuité de l'exploitation, et à l'indépendance des exercices.

Le bilan et les comptes forment un ensemble indissociable avec l'annexe qui permet d'alléger, par ses précisions les termes du présent rapport.

III - RESULTATS - AFFECTATION

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 14.830 euros et en l'absence d'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par une perte nette comptable de 8.329 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Perte de l'exercice	8.329 euros

Total	8.329 euros

* Affectation proposée :

- en diminution du Report à nouveau créditeur	8.329 euros

Total	8.329 euros

Après cette affectation, le solde du compte Report à nouveau sera créditeur de 70.657 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent étaient les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2019	Néant	Néant
30/09/2018	Néant	Néant
30/09/2017	Néant	Néant

IV – FILIALE

Notre société détient une participation de 50 % dans la SARL ADP. Son résultat au 30 septembre 2020 est un bénéfice de 25.268 euros et le montant des fonds propres atteint 40.196 euros. Cette société est en cours de liquidation amiable.

V - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

VI – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

VII – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément à la loi, le Président informe les associés qu'aucune charge non déductible fiscalement, telles que celles visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, ne figure dans les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

VIII – DELAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur le solde des factures non réglées par la Société à date d'échéance.

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	X	X	X	X	3	3
Montant total des factures concernées (TTC)	X	X	X	X	1 923 €	1 923 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	X	X	X	X	32 %	32 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	X	X	X	X	X	X
Montant total des factures exclues (TTC)	X	X	X	X	X	X
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum					

	Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	Néant	Néant	Néant	Néant	1	1
Montant total des factures concernées (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	2.146 €	2.146 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	2 %	2 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> - Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum 					

IX – LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à la loi, nous vous informons qu'il n'y a une convention règlementée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020 :

- Non rémunération des comptes courants d'associés.

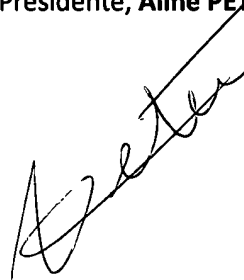
X - PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société cherche actuellement de nouveaux projets de développement permettant de dégager une marge suffisante.

Pour terminer, les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

La Présidente, **Aline PETER.**



~~copie certifiée conforme~~

2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos au 30 septembre 2020

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 30 septembre 2020 se traduit par une perte nette comptable de 8.329 euros, qu'elle décide, sur proposition du Président, d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Perte de l'exercice	8.329 euros

Total	8.329 euros

* Affectation proposée :

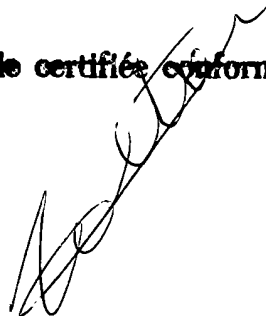
- en diminution du Report à nouveau créditeur	8.329 euros

Total	8.329 euros

AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale du 31 mars 2021 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2020 comme proposé par la présidente de la SAS.

Copie certifiée conforme



2FAP

**Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 €**

**Siège social : 81, Bd Lazare Carnot
31000 TOULOUSE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

SAS 2FAP

A l'assemblée générale de la société 2FAP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2FAP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2019 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

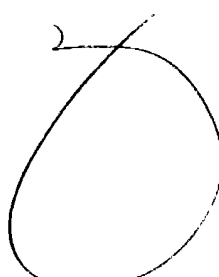
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 16 mars 2021

Le commissaire aux comptes,

SARL DRB AUDIT



Nicolas BRUNET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2 500		2 500	2 500				
Créances rattachées à des participations	7 113		7 113	46 402	39 289	84.67		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	9 613		9 613	48 902	39 289	80.34		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	330 209		330 209	82 064	248 145	302.38	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 146		2 146	2 146			
	Autres créances	101 939		101 939	2 082	99 857	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	427		427	56 080	55 654	99.24		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	434 721		434 721	142 373	292 349	205.34		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	444 334		444 334	191 274	253 060	132.30		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

7 113

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	2 000	2 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	78 986	24 270	54 716	225.45		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 329	54 716	63 045	115.22		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	92 657	100 986	8 329	8.25			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	282 115		282 115			
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	37 831	57 024	19 193	33.66		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 872	15 785	2 913	18.45		
	Dettes fiscales et sociales	18 859	17 480	1 379	7.89		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	351 677	90 288	261 389	289.50		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		444 334	191 274	253 060	132.30		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

351 677 90 288

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	25 000	70 000	95 000	347 000	252 000	72.62
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	25 000	70 000	95 000	347 000	252 000	72.62
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 082	5 800	1 718	29.62
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			99 082	352 800	253 718	71.92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			86 064	275 405	189 341	68.75
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 022	2 148	2 875	133.87
Impôts, taxes et versements assimilés			2 207	2 541	334	13.14
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 000	4 000	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			93 293	284 093	190 800	67.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 789	68 707	62 918	91.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		711	711	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1	7	83.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		713	704	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			672	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			672	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		713	1 376	207.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		6 502	68 043	90.45
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 086	2 086	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		2 086	2 086	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 916	16 912	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		16 916	16 912	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		14 830	14 826	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)			13 323	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		101 881	250 928	71.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		110 210	187 883	63.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		8 329	63 045	115.22

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 444 334.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 95 000.00 Euros et dégagant un déficit de 8 328.81 - Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1°1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité.

Aucun impact n'est cependant à mentionner dans les comptes arrêtés au 30 septembre 2020.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	48 902		
TOTAL	48 902		
TOTAL GENERAL	48 902		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations	39 289	0-	9 613	
TOTAL	39 289	0-	9 613	
TOTAL GENERAL	39 289	0-	9 613	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	4 000		4 000		
TOTAL	4 000		4 000		
TOTAL GENERAL	4 000		4 000		DRS
Dont dotations et reprises d'exploitation			4 000		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 113	7 113	
Autres créances clients	2 146	2 146	
Taxe sur la valeur ajoutée	207	207	
Débiteurs divers	101 732	101 732	
TOTAL	111 198	111 198	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	282 115	282 115		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 872	12 872		
Taxe sur la valeur ajoutée	362	362		
Autres impôts taxes et assimilés	18 497	18 497		
Groupe et associés	37 831	37 831		
TOTAL	351 677	351 677		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	37 831			

DRB
AUDIT

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2 3 2 et 831-2 6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2 3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 949
Dettes fiscales et sociales	18 497
Total	29 446

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	4 440
Frais Opération immobilière	6 509
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	1 567
Redressement TVA	16 916
Taxes Foncières	14
Total	29 446

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SARL ADP	40 196	50.00	25 268
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			